

Le Parrainage Pourquoi ?



Car près de 50% des signatures de contrats se font grâce au relationnel.

Votre conseiller Mission Locale peut vous proposer le Parrainage pour faciliter vos démarches en étant accompagné et en vous permettant d'accéder au marché «caché» de l'emploi.

→ Le Jeune

Agé de 16 à 25 ans
et suivi par les services de
la Mission Locale du Lot

Ayant besoin d'aide
pour ses démarches
de recherche d'emploi
de contrat en alternance...

→ Le Parrain

Une personne bénévole,
retraitée du BTP avec :

- l'expérience du monde
de l'entreprise
- un réseau de connaissances
professionnelles

L'OBJECTIF :

- Un emploi
- Un contrat en alternance
- Un stage



Venez lors de la permanence qui a
lieu tous les 1ers lundis du mois de
14h à 16h ou prenez rendez-vous
avec votre conseiller référent.